

## La Loire angevine

### Commentaires sur la dictée

**La Loire** : Rappelons que ce fleuve est le plus long de France ; il prend sa source sur le versant sud du mont Gerbier-de-Jonc dans le Massif central et rejoint l'océan Atlantique après Saint-Nazaire. L'orientation de son cours varie en plusieurs occasions. Son bassin versant occupe plus d'un cinquième du territoire français.

**Angevine** : Le mot est utilisé comme adjectif pour désigner ce qui se rapporte à la région des environs d'Angers. Il ne prend pas de majuscule.

**Résurgences** : Ce terme, utilisé principalement dans le vocabulaire de la géologie, signifie : « réapparition à l'air libre d'une source, d'une nappe d'eau souterraine. » Le mot vient du latin *resurgere* qui a également le sens de ressusciter. Il ne présente pas de difficulté d'écriture.

**Clapotis** : Est un nom masculin qui prend toujours un « s » terminal, dérivé de clapot, il définit une faible houle à la surface de la mer.

**Verdâtres** : Cet adjectif définit une couleur tirant sur le vert, d'un vert sale. En effet, le suffixe « âtre » exprime la diminution, l'approximation, avec une nuance péjorative. L'accent circonflexe est indispensable.

**Distribuera** : Verbe distribuer, premier groupe, d'où la présence indispensable du « e » entre le « u » et le « r ». Il est conjugué au futur simple de l'indicatif. Le sens, imagé ici, est de « répartir de manière aléatoire ».

**Il eût fallu** : le temps du verbe falloir, troisième groupe est ici le conditionnel passé deuxième forme, identique au subjonctif imparfait. Ce verbe est dit « défectif ». On nomme ainsi les verbes qui ne se conjuguent plus (comme ester, gésir, chaloir), ou qui ne se conjuguent qu'à certaines personnes (comme falloir, pleuvoir, paitre, (pas au passé simple) ou qu'à certains temps.

**Doctes** : Cet adjectif, un peu passé de mode, signifie, savant, érudit. Son écriture ne présente pas de difficulté particulière. Le mot est toutefois chargé d'une connotation quelque peu ironique, renforcée ici par son association, justement, au mot savant.

**Qu'ils voulussent** : Verbe vouloir, du troisième groupe, utilisé à l'imparfait du subjonctif, troisième personne du pluriel (il s'agit des « doctes savants »). Cette forme quasiment abandonnée dans le langage parlé se rencontre encore parfois à l'écrit.

Dans cette subordonnée de « but » (introduite par « pour »), l'utilisation du subjonctif, au lieu de l'indicatif, montre qu'il s'agit d'un fait conçu par l'esprit (celui de l'auteur, en l'occurrence). L'écriture présente moins de difficultés que les commentaires.

**Apogée** : La signification de ce mot est double : en astronomie, c'est le point où un corps céleste se trouve le plus éloigné de la terre, et pour celle qui nous concerne, c'est le point le plus élevé où l'on puisse parvenir. Cette métaphore signifie qu'au-delà de ce point la Loire déclinera vers sa dilution dans l'océan.

Apogée fait partie des rares noms masculins qui se terminent par la finale « ée » (au singulier), tels gynécée, coryphée (que l'on retrouve un peu plus loin dans le texte), périgée, caducée, lycée, musée...

**Mature** : Cet adjectif, utilisé pour qualifier l'âge du fleuve, arrivé à son complet développement, ne doit pas être confondu avec le substantif « mât » relatif aux mâts d'un navire. C'est l'accent circonflexe, et la prononciation, en « a » ouvert, qui font la différence à l'oreille. Ici, la présence de l'accent serait fautive.

**Bonhomme** : Le mot (qui s'écrit en un seul tenant), sous sa forme adjectivale, signifie « qui fait preuve de bonhomie », c'est-à-dire, de bonté, de simplicité. Le fleuve étant personnifié, il devient possible de lui attribuer cette qualité. Il convient de noter au passage que les règles de l'orthographe rectifiée ont harmonisé les mots « bonhomme » et « bonhomie » : le second, jadis, ne prenait qu'un seul « m ». Les deux orthographes sont acceptées.

**Ces violences** : L'auteur a choisi le démonstratif, qui se rapporte aux termes « colère », « inondations »... qui les caractérisent. Mais l'usage du possessif « ses » pourrait se concevoir également, puisqu'il s'agit des violences de la Loire... Ni l'une ni l'autre forme n'est fautive.

**Atteints** : Il s'agit bien ici d'évoquer les « niveaux » des crues (mesurées avec des « échelles relatives » qui n'ont pas à voir avec le niveau du cours d'eau à cet endroit) l'accord se fait donc au masculin pluriel.

**Rappellent** : Du verbe rappeler, avec deux « p » et deux « l », s'accorde avec le pronom « elles », mis pour « plaques d'email ».

**S'y être laissé prendre** : Le participe passé « laissé », employé ici à la forme pronominale et suivi d'un infinitif, reste invariable, c'est là la seule modification grammaticale retenue par la réforme de l'orthographe. C'était déjà le cas de « faire ».

**Apercevoir** : Ce mot — faut-il le rappeler ? — ne prend qu'un « p » !

**Coryphée** : Déjà cité pour sa particularité graphique, ce mot désigne un chef de chœur, mais aussi le troisième grade dans l'ordre hiérarchique du corps du ballet de l'Opéra de Paris, étendu parfois au sens de « celui qui tient la première place ». C'est cette seconde acception qui est utilisée dans le texte. C'est l'origine grecque du mot (de *koruphaïos*) qui lui vaut son « ph ».

**Essaie** : Du verbe « essayer », il se rapporte à « la famille », donc à la troisième personne du singulier de l'indicatif.

**Pitance** : Ce mot, qui vient du latin *pium*, pieux, et a donné les mots pitié, piteux, pitoyable... ne présente pas de difficulté, ce terme d'un usage un peu vieilli, désigne la nourriture qui permet de survivre... loin du banquet, donc !

**Sure** (de sa force tranquille) : Cet adjectif se rapporte à Loire et prend donc un « e » final. Il évoque la certitude que le fleuve a dans sa force. Ce mot peut s'écrire avec un accent circonflexe ou sans accent, pour les adeptes des règles de l'orthographe rectifiée...

**Tufeau** : Il s'agit d'un matériau, une variété de tuf calcaire, longtemps utilisé pour la construction des châteaux de la Loire et de certaines maisons bourgeoises, notamment. Le tufeau était extrait de carrières qui ont, parfois, été transformées en champignonnières. Il existe encore des villages creusés dans cette pierre tendre, devenus des lieux de tourisme, ils ne sont plus que très rarement habités. Le mot peut s'écrire, suivant les documents avec un ou deux « f », sans que ce soit une faute d'orthographe. L'orthographe rectifiée recommande, logiquement, la graphie avec un seul « f ».

**Trélazé** : C'est le nom d'une ville située à l'est d'Angers, célèbre pour l'ardoise qu'on extrayait dans ses mines, ardoise avec laquelle ont été couverts de très nombreux châteaux. La production s'est arrêtée en 2015. L'histoire de ces mines est riche d'enseignements, qu'il s'agisse des migrations à l'intérieur de la France, de l'action syndicale ou des techniques d'extraction et de mise en forme des ardoises. Un musée sur le site minier de Trélazé évoque ces thèmes. L'écriture de ce nom propre, même si elle est erronée, ne fait pas l'objet d'une faute.

**Troglodytique** : L'origine de ce mot est incertaine : du grec ou du latin ? Il est dérivé de « trou » il qualifie l'habitat des troglodytes, c'est-à-dire de ceux qui vivent à l'intérieur des maisons creusées dans le tufeau. Le risque d'erreur d'écriture est limité, mais il n'est pas nul.

**Flanc** : Ici prend un « c » final, il désigne le côté. Il n'en aurait pas s'il s'agissait qu'il s'agirait de la pâtisserie, voire d'une plaque de tôle de forme circulaire, destinée à l'emboutissage.

**Lui feraient** : Le verbe « faire » est ici conjugué au temps conditionnel présent, troisième personne du pluriel, « lui » étant mis pour la Loire. Le groupe sujet est « petits carreaux ».

**Convaincants** : Du verbe convaincre, sous une forme adjectivale, avec la finale « cant » à laquelle s'ajoute la marque du pluriel, puisqu'il s'agit des arguments.

**Vas-y** : L'impératif du verbe aller « va » prend un « s » ici pour cause de liaison « audible » et de la forme recommandée par l'Académie française. D'autre part, comme chacun le sait, le verbe « aller » est le seul verbe à la terminaison en « er » qui fait partie du troisième groupe.

**Voix** : Le piège n'en est plus un, personne n'aura confondu ce mot qui désigne la parole, avec son homonyme homophone « voie » qui désigne le chemin.

(Homonymes : mots qui ont la même prononciation, donc homophones, qu'ils soient ou non homographes)

**Gouté** : le mot peut s'écrire avec un accent circonflexe ou sans pour ceux qui mettent en application les règles de l'orthographe rectifiée. Aucune des formes n'est fautive.

Pour terminer, rappelons ce qui différencie un **fleuve d'une rivière**. Le premier est un cours d'eau important qui concentre les eaux d'un bassin hydrographique et se jette dans la mer. Le second est un cours d'eau naturel qui se jette dans un cours d'eau plus important... ou dans la mer... comme l'indiquent certains *dictionnaires*.